

**18<sup>e</sup> assemblée publique du conseil d'administration**  
**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE**  
**25 JANVIER 2007, à 19 h 00**

Procès-verbal de la dix-huitième (18<sup>e</sup>) assemblée publique du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie, tenue le 25 janvier 2007, à 19 h 00, à la MRC des Chenaux.

**PRÉSENCES :**

M. Michel Angers	Siège, Développement social et communautaire
M <sup>me</sup> France Beaulieu	Conseillère, Ville de Shawinigan
M. Pierre Bouchard	Maire, Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
M. Ghislain Bourque	Siège, Enseignement supérieur / R&D
M. Gérard Bruneau	Préfet, MRC des Chenaux
M. Jean-Paul Diamond	Préfet, MRC de Maskinongé
M. Pierre A. Dupont	Conseiller, Ville de Trois-Rivières
M. Réjean Gaudreault	Maire, Ville de La Tuque
M. Fernand Lajoie	Ville de Trois-Rivières
M <sup>me</sup> Lise Landry	Mairesse, Ville de Shawinigan
M. Yvon Lemire	Siège, Éducation et main-d'œuvre
M. André Nollet	Siège, Loisir, culture et tourisme
M. Reynald Périgny	Maire, Ville de Saint-Tite
M. Yves Perron	Siège, Industrie, commerce et développement coopératif
M. Claude Trudel	Siège, Agro-forestier
M. André C. Veillette	Préfet, MRC de Mékinac

**ABSENCES :**

M. Ernest Awashish	Conseil de la Nation Atikamekw
M. Elzéar Lepage	Conseiller, Ville de La Tuque
M. Guy Richard	Maire, Ville de Louiseville

**PARTICIPAIENT ÉGALEMENT À CETTE ASSEMBLÉE :**

M <sup>me</sup> Amina Chaffai	Représentante, Député de Lavolette
M <sup>me</sup> Noëlla Champagne	Députée de Champlain
M <sup>me</sup> Myriam Demers	Siège, Jeunes (observatrice)
M <sup>me</sup> Liette Moreau	Siège, Femmes (observatrice)
M. Daniel Payette	Représentant, Député de Trois-Rivières
M. Claude Pinard	Députée de Saint-Maurice
M. Marc Plante	Représentant, Députée de Maskinongé
M. Pierre Robert	Ministère des Affaires municipales et des Régions
M. Christian Savard	Directeur général, CRÉ
M. Luc Trudel	Représentant, Député de Saint-Maurice

M<sup>me</sup> France Beaulieu, préside l'assemblée.

-----

**MOT DE BIENVENUE**

Après avoir constaté le quorum, M<sup>me</sup> France Beaulieu souhaite la bienvenue aux membres de la CRÉ, observateurs et gens du public.

CA/06-07-18-204

**1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour se lit comme suit :

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 28 novembre 2006

- 3.0 Fonds de développement régional
  - 3.1 Bilan
  - 3.2 Projets
    - 3.2.1 CTAR - Centre de transformation agroalimentaire régional (AA-063-06)
    - 3.2.2 Développement de l'économie sociale Mauricie 2007-2010 (ES-014-06)
- 4.0 Forum de la société civile
- 5.0 Dossiers divers
  - 5.1 Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (point d'information)
  - 5.2 Demande d'appui du Collège Ellis
  - 5.3 Bloc d'énergie (Alcan) (point d'information)
- 6.0 Décisions prises par le comité exécutif (27 septembre, 31 octobre et 15 novembre 2006)
- 7.0 Liste des comptes
- 8.0 Calendrier des rencontres du CA (en rappel)
- 9.0 Varia
- 10.0 Questions du public
- 11.0 Date de la prochaine rencontre
- 12.0 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par M. Gérard Bruneau, appuyé par M. Claude Trudel, d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants au Varia:

- a) Motion de félicitations
- b) Demande de la MRC de Maskinongé

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA/06-07-18-205 2.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 NOVEMBRE 2006**

IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Lise Landry, appuyée par M. Gérard Bruneau, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 28 novembre 2006 en ajoutant au point 3 : "en incluant les six aménagistes des MRC".

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA/06-07-18-206 3.0 FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

**3.1 Bilan**

Dans le cadre de l'année financière se terminant le 31 mars 2007, le solde du Fonds de développement régional (FDR) est de 333 699 \$.

**3.2 Projets**

**3.2.1 CTAR- Centre de transformation agroalimentaire régional (AA-063-06)**

**Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet  
Centre de transformation agroalimentaire régionale  
(AA-063-06)**

Le projet consiste à retenir les services d'un consultant, suite à un appel de services, pour la mise en place d'un Centre de transformation agroalimentaire régional (CTAR) basé dans la MRC de Maskinongé.

Le mandat consiste à réaliser et à organiser une infrastructure de transformation agroalimentaire, sous inspection fédérale, visant notamment les produits carnés. Cette initiative veut combler un manque de services non disponibles en région pour répondre aux initiatives nouvelles et aux besoins d'expansion des producteurs et des transformateurs.

CONSIDÉRANT que le projet de Centre de transformation agroalimentaire régional (CTAR) de la Mauricie démontre pertinemment qu'il est en lien avec le Plan quinquennal de développement de la Mauricie, notamment, à l'égard du renforcement de la capacité concurrentielle des entreprises, la diversification de la production et le développement de nouveaux marchés;

CONSIDÉRANT que la concertation autour du projet démontre l'intérêt des territoires de la Mauricie pour générer de l'activité et des services pour les producteurs transformateurs de la région avec des installations de haut niveau répondant aux normes strictes de salubrité particulièrement dans le secteur carné pour lequel la région n'est actuellement pas desservie;

CONSIDÉRANT que la formule juridique qui encadre le projet, à savoir une corporation à but non lucratif de type économie sociale dirigée par des membres utilisateurs sur laquelle des représentants du Centre local de développement de Maskinongé et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation se retrouvent, laisse entrevoir une volonté de doter le milieu d'une structure de services accessibles et abordables.

CONSIDÉRANT que le projet laisse entrevoir des retombées potentielles en termes de création d'emplois, de valorisation de la production régionale et la desserte des régions limitrophes susceptible de générer des revenus supplémentaires permettant le maintien à niveau des installations et même leur expansion;

IL EST PROPOSÉ par monsieur M. Claude Trudel, appuyé par M. André Nollet de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 24 750 \$, selon la structure de coûts et de financement présentée et conditionnellement à la confirmation de la participation au financement des partenaires pressentis pour la réalisation du projet, étant entendu que la contribution sera versée au prorata des dépenses encourues dans l'éventualité où le dépôt du premier rapport sommaire de la démarche de prédémarrage ne permettait pas d'engager plus loin le projet de mise sur pied du Centre de transformation agroalimentaire régional (CTAR).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 3.2.2 Développement de l'économie sociale Mauricie 2007-2010 (ES-014-06)

**Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet  
Développement de l'économie sociale Mauricie 2007-2010  
(ES-014-06)**

Le Conseil régional d'économie sociale de la Mauricie (CRES) trace le bilan 1996-2006, soit 10 ans de développement de l'économie sociale et souhaite donner un nouvel essor à ce secteur de l'activité économique de notre région en s'engageant dans la réalisation d'un plan d'action 2007-2010.

Pour soutenir sa réalisation, le CRES invite des partenaires, dont la Conférence régionale des élus de la Mauricie, à s'intégrer dans une démarche devant conduire à la mise en œuvre d'une entente spécifique permettant ainsi d'engager des actions qui concourent à développer davantage l'économie sociale sur l'ensemble des territoires de la région.

Bien que relativement bien implanté en Mauricie, le secteur de l'économie sociale peine à augmenter le nombre d'entreprises qui se maintient à 139.

C'est par une approche visant à répondre à des besoins et à des enjeux identifiés au bilan de la dernière décennie de développement que le CRES veut entreprendre des actions stratégiques avec son plan triennal. L'intégration à l'emploi, l'environnement et la revitalisation rurale et urbaine comptent parmi ces enjeux.

CONSIDÉRANT que le projet rejoint plusieurs orientations et stratégies du Plan quinquennal 2005-2010 de la Mauricie particulièrement à l'égard du soutien au virage entrepreneurial et en termes de consolidation et de développement d'entreprises;

CONSIDÉRANT que le CRES propose un plan triennal d'action permettant d'engager des actions qui concourent à développer davantage l'économie sociale sur l'ensemble du territoire mauricien;

CONSIDÉRANT que le bilan de la dernière décennie démontre la pertinence de l'approche sociale et solidaire dans la structure économique de la région ainsi que l'importance qu'elle y a prise en termes de rendement d'affaires;

CONSIDÉRANT que le projet pourrait susciter la concertation de plusieurs partenaires contributeurs intéressés par les mêmes objectifs de développement régional;

ET

CONSIDÉRANT que plusieurs démarches et discussions demeurent à compléter entre partenaires avant qu'un projet d'entente spécifique puisse être accepté par le conseil d'administration de la CRÉ;

IL EST PROPOSÉ par M. André C. Veillette, appuyé par M. Jean-Paul Diamond, d'engager les ressources de la Conférence régionale des élus de la Mauricie dans les discussions et les démarches avec le Conseil régional de l'économie sociale de la Mauricie et les partenaires pressentis comme contributeurs au projet, afin de convenir, si toutes les conditions concordent, d'une entente spécifique devant permettre de réaliser le Plan d'action triennal 2007-2010 pour le développement de l'économie sociale, et ce, conditionnellement à ce que le CRES entreprenne une démarche d'information et de consultation auprès des CLD et de la SDÉ de la région afin d'arrimer ce plan d'action en tenant compte des responsabilités et mandats de ces organismes locaux pour le secteur économie sociale.

La contribution de la CRÉ prévue pour ce projet serait une contribution maximale de 25 000 \$ par année pour trois ans, pris à même le Volet Entente spécifique.

Le cas échéant, toute proposition d'entente spécifique entre les partenaires devra faire l'objet d'une présentation au conseil d'administration de la CRÉ pour être formellement entérinée par résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/06-07-18-207

#### 4.0 FORUM DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Faisant suite à la présentation des règles et modalités de fonctionnement du Forum de la société civile de la CRÉ de la Mauricie, réaménagées selon les attentes des administrateurs et administratrices, IL EST PROPOSÉ par M. Réjean Gaudreault, appuyé par M. Michel Angers, d'accepter les règles et modalités de fonctionnement du Forum de la société civile tel que déposées et de les mettre en application afin que le Forum soit effectif à compter du 1<sup>er</sup> avril 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/06-07-18-208

**5.0 DOSSIERS DIVERS****5.1 Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire**

Le directeur général mentionne, qu'à la suite du processus de sélection dirigé par la Firme Bourassa, Brodeur, Bellemare et Associés, que le choix s'est porté sur M. David Lapointe dont il cite succinctement les réalisations.

**5.2 Demande d'appui du Collège Ellis****Résolution relative à une demande d'appui Collège Ellis**

CONSIDÉRANT que le Collège Ellis souhaite obtenir de la CRÉ de la Mauricie un appui, afin d'implanter des programmes de technologie de radiodiagnostic et de techniques de réadaptation physique;

CONSIDÉRANT la présence de la Table régionale de l'éducation de la Mauricie (TREM) qui représente l'instance de concertation reconnue en matière d'éducation;

CONSIDÉRANT que la CRÉ de la Maurice a demandé à la TREM un avis avant que son conseil d'administration se positionne sur le dossier;

CONSIDÉRANT que le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Jean-Marc Fournier, a par ailleurs formellement reconnu les principes sur lesquels les tables interordres sont appelées à travailler comme, entre autres, « *un lieu de référence sur tous sujets concernant l'éducation auprès des autres instances régionales, notamment la CRÉ...* »;

CONSIDÉRANT que la TREM a étudié le dossier et produit un avis dans lequel il est mentionné qu'elle appuie la mise en place des nouveaux programmes malgré les besoins annuels retreints pour cette profession selon Emploi-Québec;

CONSIDÉRANT que le ministre Fournier étudie également une demande de mise en place de programmes similaires déposée cette fois-ci par le Collège Laflèche au printemps 2006 qui avait aussi été appuyée en région par la TREM;

IL EST PROPOSÉ par M. Ghislain Bourque, appuyé par M. Yvon Lemire, que l'appui accordé au Collège Ellis soit élaboré à partir de l'avis produit par la TREM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Conséquemment, il devrait revenir au ministre Fournier de prendre la décision d'octroyer les autorisations pour mettre en place les nouveaux programmes d'enseignement à l'une ou l'autre des deux institutions d'enseignement suivantes : le Collège Laflèche ou le Collège Ellis.

**5.3 Bloc énergie (Alcan)****Résolution relative à la demande d'octroi d'un bloc énergétique pour les entreprises de la Mauricie**

CONSIDÉRANT le contexte économique difficile vécu en Mauricie au cours des dernières années, notamment en ce qui a trait aux secteurs manufacturier et forestier;

CONSIDÉRANT la résolution de la Ville de Shawinigan qui demande une intervention de la part de la CRÉ au sujet de la survie de l'usine

d'électrolyse Alcan, qui doit mettre fin à son procédé de fabrication actuelle en 2015 pour des raisons environnementales;

CONSIDÉRANT l'importance de cette usine dans la trame industrielle de la Mauricie et de la Ville de Shawinigan;

CONSIDÉRANT la fermeture imminente d'une usine majeure (Norsk Hydro), qui a des incidences négatives pour la Mauricie;

CONSIDÉRANT l'importance accordée par les intervenants de la Mauricie à une nécessaire reconversion et diversification économique inscrite dans le Plan quinquennal de la CRÉ Mauricie;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Angers, appuyé par M<sup>me</sup> Lise Landry, de :

- demander au gouvernement du Québec d'assurer à la Mauricie la disponibilité énergétique nécessaire au maintien et à la concrétisation de projets majeurs et structurants pour son économie;
- demander au gouvernement du Québec de limiter les hausses de tarif de l'énergie, afin d'appuyer la compétitivité de nos entreprises sur la scène internationale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA/06-07-18-209 6.0 DÉCISIONS PRISES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF (27 SEPTEMBRE, 31 OCTOBRE ET 15 NOVEMBRE 2006)**

Les procès-verbaux sont déposés pour information aux membres du conseil d'administration.

**CA/06-07-18-210 7.0 Liste des comptes**

IL EST PROPOSÉ par M. Yvon Lemire, appuyé par M. Gérard Bruneau, d'adopter la liste des comptes, telle qu'elle est déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA/06-07-18-211 8.0 CALENDRIER DES RENCONTRES DU CA**

Des changements sont apportés au calendrier des prochaines rencontres. La prochaine assemblée du conseil d'administration aura lieu le 28 mars 2007, à Trois-Rivières au lieu du 29 mars initialement prévu. Par ailleurs, il y aura modification des lieux de réunion pour les rencontres du 24 mai et du 23 août 2007. Elles se tiendront à Maskinongé le 24 mai et à La Tuque le 23 août.

**CA/06-07-18-212 9.0 VARIA**

**9.1 Motion de félicitations**

IL EST PROPOSÉ ET APPUYÉ UNANIMENT d'adresser des félicitations à M<sup>me</sup> Lise Landry pour sa reconduction à la présidence de la Table des préfets de la Mauricie.

## 9.2 Demande de la MRC de Maskinongé

### Résolution d'appui à la MRC de Maskinongé

Faisant suite à l'appui de la Table des préfets de la Mauricie, sur proposition de M<sup>me</sup> Lise Landry, dûment appuyée par M. André C. Veillette, il est résolu « que la Conférence régionale des élus de la Mauricie appuie la MRC de Maskinongé dans ses démarches pour l'accès à un service de guichet automatique Desjardins dans la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### CA/06-07-18-213 10.0 QUESTIONS DU PUBLIC

M. Louis Dallaire, président du Syndicat de l'Alcan, souligne sa grande satisfaction, suite à l'adoption de la résolution de la CRÉ. "C'est un pas dans le bon sens", dit-il et ça permettra au syndicat d'assumer maintenant le leadership de ce dossier.

#### CA/06-07-18-214 11.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Suite aux modifications apportées au calendrier des rencontres, la prochaine réunion se tiendra le mercredi, 28 mars 2007, à la Ville de Trois-Rivières.

#### CA/06-07-18-215 12.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par M. Réjean Gaudreault, appuyé par M. André C. Veillette, que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

France Beaulieu  
Présidente

---

Pierre A. Dupont  
Secrétaire